



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 11 AVRIL 2024**

**DELIBERATION N°3 (DCM-20240411-3)**

**Nombre de  
membres en  
exercice : 29**

Présents : 23  
Votants : 26  
Pour : 26  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'an deux mille-vingt-quatre, le onze avril à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.**

**Date de convocation : 28 mars 2024**

**Membres présents :**

M Francis GONZALEZ, Mme Marie-Josée ROQUES, M Gilles LASSABE, Mme Monia EVENE-MATEO, Mme Laurence GUYONNIE, M Patrick ACEDO, Mme Sandrine DARRIGUES, M Jean-Marie GUTIERREZ, M José DOS SANTOS, M Jean-Pierre CAZAUX, M Alain DARTIGUES, Mme Catherine DUPIN, Mme Simone PUYO, Mme Catherine DUFOUR, Mme Alexandra VALETTE, M Eric DEITIEUX, Mme Céline DOS SANTOS, M Dominique LAVIGNE, Mme Marie-Ange THEBAUD, M Christophe MARTIN, Mme Hélène ETCHENIQUE, M Frédéric BILLARD, M Jérôme RANCE

**Membres représentés par pouvoir :**

M Xavier BAYLAC donne pouvoir à Mme Laurence GUYONNIE  
M Jean-Pierre ALPHA donne pouvoir à M Alain DARTIGUES  
M Jonathan DARRIGADE donne pouvoir à M Gilles LASSABE  
Mme Jennifer WEBER donne pouvoir Mme Céline DOS SANTOS  
Mme Martine BECRET donne pouvoir à M Christophe MARTIN

**Membre absent :** Monsieur Bastien GERY

**Secrétaire de séance :** Mme Monia EVENE-MATEO

**Monsieur Francis GONZALEZ au titre du CAEM ; M Gilles LASSABE pour les associations ACJPB - aide aux victimes - et ACJPB - point rencontre -, ne prennent pas part au vote.**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, chaque année, le montant des subventions allouées aux associations est voté dans le cadre de l'adoption du budget primitif, la liste des associations bénéficiaires figurant en annexe du document budgétaire.

Les demandes de subvention 2024 ont fait l'objet d'un examen particulier en concertation avec les associations.

Vu les différentes rencontres avec les représentants du tissu associatif ;  
Vu la commission mixte « vie associative/culture/sociale/enfance jeunesse » du 21 mars 2024 et des « finances » du 27 mars 2024,  
il est proposé d'attribuer les subventions comme suit :

Associations	Montant subvention 2024
ASSO. SAINT JEAN	100
CSF - Confédération Syndicale des Familles	300
COS - Comité des œuvres Sociales	17 000
CENTRE SOCIAL DOU BOUCAOU	180 000
ADEPAPE 64	250
ENTRAID'ADDICT 64	160

**Objet : Subventions  
aux associations  
2024**

DON DU SANG Bénévole de Tarnos	200
ATHERBEA	3 000
RESTOS DU CŒUR des Landes	1 000
SECOURS CATHOLIQUE	100
SECOURS POPULAIRE	100
CIDFF	1 500
BANQUE ALIMENTAIRE	500
LA CIMADE	200
CAMINANTE - SERVICE TRAIT D'UNION	6 000
ASSO. JEUNES ADULTES HAND.MOTEUR (AJAHM)	200
BOUCAU TARNOS STADE	27 000
BOUCAU TENNIS CLUB	2 970
ÉCOLE RUGBY BOUCAU TARNOS	1 900
ÉLAN BOUCALAIS	18 000
PÉTANQUE BOUCALAISE	200
SICSBT	10 166
ESSOR BASQUE	2 000
HANDISPORT PAYS BASQUE	900
ACI GASCONHA	100
CAEM La Cale à Musiques	32 000
CERCLE DES AMIS DE L'ART	450
CCSBT	4 500
LA BOUCALAISE	2 500
LE SECOND JEUDI	1 000
JOUR DE FÊTE Cie	4 000
PRÉVENTION ROUTIÈRE (Interv Écoles)	450
AMICALE CALE SARRAUTE	280
CLAVETTE et Cie	6 000
VAL D'ADOUR MARITIME	150
AIC St Hubert Côte Basque (Chasse)	1 500
ACJPB - Aide aux victimes	300
ACJPB - Point rencontre	300
AGIR - Association générale des intervenants retraités	100
L'académie Gascoune	100
Les restaurants du cœur 64	250
<b>TOTAL SUBVENTIONS 2024</b>	<b>327 726 €</b>

Pour mémoire, les subventions allouées en 2023 se sont élevées à 328 489 €.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré,

- Attribue les subventions aux associations comme présentés ci- dessus ;
- Dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2024 à l'article 65748.

Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 12 avril 2024  
Le Maire,



**Certifié exécutoire  
compte tenu du  
dépôt à la Sous  
Préfecture de  
Bayonne  
le  
et de la publication  
le**